

Les dépenses fédérales, par l'entremise du Conseil national de recherches au titre des programmes de la recherche universitaire s'établissent comme il suit pour les années terminées le 31 mars 1962 et 1963.

<u>Détail</u>	<u>1961-1962</u>	<u>1962-1963</u>
	\$	\$
AIDE DIRECTE AUX UNIVERSITÉS		
Bourses post-universitaires		
Conseil national de recherches.....	927,537	1,268,504
Conseil de recherches sur les pêcheries.....	24,460	24,445
Comité scientifique de l'OTAN.....	7,729	25,881
Bourses post-Doctorat		
Conseil national de recherches.....	449,695	552,561
Comité scientifique de l'OTAN.....	113,208	96,049
Associés en recherches dentaires		
Conseil national de recherches.....	—	9,767
Subventions de recherches		
Conseil national de recherches		
Subventions pour la conduite de travaux.....	5,142,118	6,088,450
Subventions pour l'achat d'appareils coûteux.....	686,575	736,212
Appareils majeurs spéciaux.....	250,000	475,000
Recherches générales.....	467,000	470,000
Indemnités de voyage.....	78,225	65,495
Commission de contrôle de l'énergie atomique.....	700,000	770,000
TOTAL, AIDE DIRECTE.....	8,846,547	10,582,364
AIDE INDIRECTE AUX UNIVERSITÉS		
Conseil national de recherches		
Activités spéciales.....	253,320	404,453
Affiliations internationales.....	52,244	56,339
Frais administratifs des Comités associés.....	115,330	65,646
Publication des revues spécialisées.....	352,913	376,561
Gestion du programme.....	192,085	192,621
TOTAL, AIDE INDIRECTE.....	965,892	1,095,620
TOTAL, AIDE FOURNIE À LA RECHERCHE DANS LES UNIVERSITÉS.....	9,812,439	11,677,984

Les Bourses «A» accordées à des étudiants au cours de l'année 1962-1963 avaient une valeur individuelle de \$2,000 par an; les Bourses «B» \$2,400; les bourses spéciales, \$2,400; les Bourses post-Doctorat valables outre-mer (Conseil national de recherches) et les Bourses post-Doctorat de l'OTAN, \$3,500 (pour les célibataires), et \$4,500 (pour les hommes mariés); les Bourses de recherches en psychologie expérimentale, \$2,400; bourses post-grade des recherches en dentisterie, de \$2,500 à \$5,000; Bourses post-Doctorat valables dans les universités canadiennes, \$4,000 (célibataires) et \$5,000 (bénéficiaires mariés).

Des subventions pour l'exécution des travaux ont été accordées au cours de l'année 1962-1963 dans les domaines désignés ci-après, et des subventions supplémentaires ont été accordées pour l'achat d'appareils coûteux: biologie, génie chimique, génie métallurgique, chimie, calculatrices, sciences de la terre, génie et physique. Des subventions pour l'exécution des travaux seulement ont été octroyées dans les domaines suivants: océanographie, psychologie expérimentale, recherche dentaire, mathématiques pures ou appliquées et recherches spatiales. Des subventions spéciales pour appareils majeurs coûteux ont été versées aux Départements de physique de l'Université de la Saskatchewan (\$250,000) et de l'Université de l'Alberta (\$225,000). Les Universités de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, Laval, de Montréal, Queen's, McMaster et McGill ont reçu des subventions de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Des subventions de voyages ont permis la participation à des conférences, à des réunions d'associations internationales, à des congrès, etc. . . .

A compter du 31 mars 1963, le Conseil national de recherches a offert un nombre restreint de Bourses de recherches supérieures aux professeurs d'université âgés de plus de 35 ans et bénéficiant d'un congé d'un an. Les montants annuels de ces bourses sont calculés sur une base de \$4,000 (célibataires) et de \$5,000 (bénéficiaires mariés), plus une